

INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

Politique de vente et de remboursement – Pastorale des Jeunes du diocèse de Belley-Ars

Afin de permettre à tous les jeunes de participer sereinement à nos événements tout en assurant une organisation efficace et équitable, nous avons mis en place cette politique de ventes et de remboursements. Elle vise à clarifier les conditions d'inscription, de paiement et d'annulation, et à protéger à la fois les participants et l'organisation.

1. Inscriptions et acomptes

- Toute participation à un événement (week-end, journée ou camp) doit être confirmée via une **inscription officielle sur Venio**.

- Un **acompte obligatoire** est demandé pour valider l'inscription aux camps et des pèlerinages (avec montant supérieur à 100€) correspondant à 25 % du montant total.

- Pour un camp d'été ou un pèlerinage, le solde doit être payé **au moins 10 jours avant le début de l'événement**.

2. Annulations et remboursements

Les remboursements dépendent de la date d'annulation par rapport à la date de l'événement.

Remarque : Les frais administratifs (ex : réservation de transport ou repas) peuvent être déduits du remboursement.

Type d'événement	Annulation ≥ 1 mois	Annulation entre 7 jours et 1 mois	Annulation < 7 jours	Annulation le jour J
Journée	Remboursement total	Remboursement total	Remboursement total	Aucun remboursement
Week-end	Remboursement total	Remboursement total	50% du montant total	Aucun remboursement
Camp	Remboursement total	75% du montant total	10% du montant total	Aucun remboursement
Camp à nombre de places limité	90% du montant total	50% du montant total	Aucun remboursement	Aucun remboursement

3. Exceptions

- En cas de **maladie avec certificat médical, accident ou force majeure : remboursement partiel ou total selon la situation et les dépenses déjà engagées**.

- Les demandes doivent être envoyées à l'adresse mail de la PaJe : paje.ain@belley-ars.fr

4. Modification de l'événement

- L'organisateur se réserve le droit de **modifier le programme** ou de **changer les dates**.

- En cas d'annulation totale de l'événement par l'organisation, le remboursement sera **intégral**, y compris les acomptes.

5. Conditions générales

- Le paiement confirme l'acceptation de la présente politique de vente.

- Tout litige sera traité par l'équipe pastorale en priorité à l'amiable.

6. Contact

Toutes demandes ou réclamations peuvent être adressées au bureau de la Pastorale des Jeunes, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg – 06 23 25 60 49 ou par courriel à paje-ain@belley-ars.fr